

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 37 (1908)
Heft: 2

Artikel: Pour la grammaire
Autor: Rouiller, Fl.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039537>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

56 (17 g. et 39 f.) entendent mal des deux oreilles, soit 4,5 % (4,1 % l'an passé) n'ont pas une ouïe normale.

c) Amygdales grossières : 102 enfants.

d) Autres états maladifs ou anormaux : 203 enfants.

Les résultats de l'enquête ont été communiqués aux parents, qui, en général, ont essayé d'y porter remède.

Le médecin scolaire de Bâle, prof. Dr Albrecht Burckhardt a demandé au département de l'Instruction publique de réorganiser le service sanitaire des écoles. Le département a donc adressé aux conférences d'instituteurs et aux inspecteurs le questionnaire suivant :

1° Est-il nécessaire d'instituer des visites d'école régulières et fixes ?

2° Doit-on établir des heures de consultation dans les bâtiments d'école et combien ?

3° Le médecin scolaire doit-il en outre recevoir tous les jours en un lieu déterminé, et où ?

4° Quelles nouvelles obligations, non encore prévues dans l'organisation actuelle, doit assumer le médecin scolaire ?

5° Faut-il adjoindre au médecin scolaire des spécialistes pour les yeux, les oreilles et les dents ?



POUR LA GRAMMAIRE

Permettez que je vienne défendre l'idée que M. A. B. a émise dans le *Bulletin* du 1^{er} décembre. Avec lui, je reconnais que sans un manuel spécial de grammaire, l'enseignement rationnel du français est très difficile et ne donne pas les résultats attendus.

La méthode qui consiste à faire découvrir la règle par les élèves est très bonne, mais il nous manque un manuel d'exercices. Je voudrais donc voir paraître un livre où chaque règle soit énoncée clairement, puis suivie d'une série d'exercices que le maître pourra imposer à l'enfant comme devoir à domicile.

Choisir les exercices dans le livre de lecture, en théorie, c'est beau et facile, mais en pratique je trouve que la chose l'est moins. Je suppose que nous étudions la règle du participe passé ; combien, dans les quelques lignes que l'on peut parcourir en une leçon de lecture, y aura-t-il de cas correspondant à la règle étudiée ? Peut-être pas un. Pourtant, on a beau dire, expliquer ne suffit pas, il faut que la règle devienne familière à l'enfant, et cela ne se fera que par le moyen d'exercices répétés sous toutes les formes. Que

devra faire alors le maître ? Inventer et écrire des exemples au tableau. Mais c'est un travail inutile que le maître qui est à la tête d'une nombreuse école ne peut pas faire.

Pourquoi les exercices ne seraient-ils pas tout préparés à l'avance ? Auraient-ils moins de valeur parce que le maître n'a pas passé une heure à les combiner ?

Rien de plus facile que d'adapter ce manuel à la méthode de concentration. Ainsi, le nom, l'article et l'adjectif qualificatif étant étudiés au cours inférieur tous les exercices proviendraient du livre du 1^{er} degré.

Ceux de l'adjectif déterminatif, du pronom et d'une partie du verbe seraient tirés du livre du cours moyen. Enfin pour les autres parties du discours le livre du III^{me} degré servirait de source.

On y ajouterait de nombreux exercices provenant de notre géographie et de notre histoire nationale, des conséquences de l'alcoolisme et de l'épargne. Les idées seraient par conséquent connues et toutes les branches, sans parler de l'éducation, profiteraient de ce livre.

Ne nous faisons pas illusion, tous les instituteurs salueraient avec joie l'apparition de ce manuel, car tous souffrent, quoique silencieusement, de l'état actuel.

Si la méthode était la meilleure pourquoi emploie-t-on la grammaire dans les collèges et à l'École normale. Pourquoi les amateurs de la nouvelle méthode emploient-ils eux-mêmes la grammaire ? Avec un seul cours, on aurait le temps de pêcher des exemples dans le livre de lecture, mais lorsqu'on a six divisions qui vous réclament tour à tour, ce travail ne peut être fait.

A l'exemple du Valais, je voudrais donc voir paraître une grammaire fribourgeoise composée suivant notre méthode d'enseignement et renfermant des exercices nombreux et variés.

Pourquoi dans les conférences régionales ou de district ne pourrait-on pas élaborer le plan de l'ouvrage ainsi que la série d'exercices pour chaque partie du discours ? Pourquoi cette question ne serait-elle pas traitée dans une assemblée générale ?

Il me semble qu'elle est grosse de conséquences et qu'elle mérite d'être étudiée de près.

FL. ROUILLER.



Qui tient des comptes, se rend compte.

*
**

On connaît les bonnes sources aux jours de sécheresse, et les bons amis dans la détresse.
(*Proverbe russe.*)